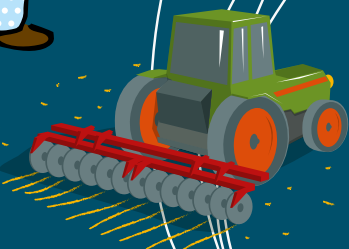


# Les routes du lait

# Concours **photos**

Organisé par le Parc naturel régional de l'Avesnois en partenariat avec le Crédit Agricole, à l'occasion de la 30<sup>ème</sup> Fête du Lait.

De nombreux  
lots à gagner



3 catégories :  
Jeunes (- 18 ans)  
Amateurs  
Experts

Réglement et Modalités de participation sur [www.parc-naturel-avesnois.fr](http://www.parc-naturel-avesnois.fr).  
Retour des clichés avant le 28 juin 2019.



Dans le cadre de la 30<sup>ème</sup> édition de la Fête du Lait - Fête du Parc naturel régional de l'Avesnois qui se déroulera le dimanche 15 septembre 2019 à Le Quesnoy, le Parc naturel régional de l'Avesnois organise un **concours photos « Les routes du lait »**. Celui-ci a pour but de mettre en lumière toutes les facettes de l'élevage laitier en Avesnois : éleveurs, produits transformés, fabrication, lait, vaches, brebis, chèvres, travaux agricoles, bocage... On laisse libre cours à votre imagination !

### Article 1 :

L'exposition des clichés lauréats (les 3 premiers de chaque catégorie) aura lieu lors de la Fête du Parc/Fête du Lait 2019, le dimanche 15 septembre au Quesnoy. La remise des prix se fera sur le car podium de la Région Hauts-de-France, place Leclerq.

### Article 2 :

Chaque participant pourra présenter deux photographies prises obligatoirement sur le territoire du Parc naturel régional de l'Avesnois et dont il est l'auteur (en précisant la catégorie : jeunes, amateurs, experts).

#### **Ne seront pas acceptées les photos :**

- D'animaux sauvages détenus en captivité
- Laissant paraître un manque de déontologie.
- réalisées sur des propriétés privées sans accord.(Présenter un justificatif du propriétaire, s'il y a accord)
- prises en dehors du périmètre du Parc naturel régional de l'Avesnois (voir carte du périmètre du Parc)

### Article 3 :

Le concours est ouvert aux photographes amateurs de tout âge, qu'ils soient débutants ou confirmés. La participation est gratuite.

**Ce concours photos n'est pas ouvert aux photographes professionnels.**

### Article 4 :

Les photographies présentées au concours seront obligatoirement et uniquement envoyées au format numérique Jpeg, avec une résolution de 300dpi minimum. Aucun cadre et aucune signature ne devront apparaître sur les clichés.

Pour chaque photo, **l'auteur devra proposer un titre à sa photographie et indiquer la commune, où la photographie a été prise.**

Pour la catégorie «Jeunes», il devra être fait mention de l'âge du candidat.

Les photos ne respectant pas tous ces critères seront éliminées d'office.

Un prix spécial sera remis au titre le plus pertinent et original pour chaque catégorie.

### Article 5 :

**Les catégories :**

- 1. Jeunes (- 18 ans)**
- 2. Amateurs**
- 3. Experts**

### Article 6 :

Les lauréats seront choisis par un jury composé de membres du comité de pilotage de la Fête du Lait, d'élus, de journalistes et d'un photographe professionnel.

Les prix seront remis par catégorie.

**Article 7 :**

**Date limite d'envoi :** toutes les photographies devront parvenir au Parc naturel régional de l'Avesnois, **au plus tard le vendredi 12 juillet 2019 à l'adresse mail : contact@parc-naturel-avesnois.fr.** Au delà de 6Mo, il est préférable de passer par une plateforme de téléchargement.

Un accusé de réception vous parviendra avant le 19 juillet, confirmant la bonne réception des fichiers. Sans retour de notre part à cette date, merci de prendre contact par téléphone au 03 27 77 51 60.

**Article 8 :**

Sans mention contraire lors de l'envoi, les photographies reçues pourront être utilisées sans contrepartie par le Parc naturel régional de l'Avesnois dans le cadre d'expositions et de publications. Le crédit photo sera dûment mentionné.

**Article 9 :**

Le Parc naturel régional de l'Avesnois, se réserve le droit de présélectionner les photos qui seront exposées et soumises au vote du jury.

Chaque lauréat, absent lors de la remise des prix, sera prévenu des résultats par mail, la semaine suivant la Fête du Parc/Fête du Lait.

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

.....

.....

Adresse mail : .....

.....

Souhaite s'inscrire au concours photos «Les routes du lait» 2019.

Catégorie :  Jeune  Amateur  Expert

Je reconnais avoir lu et accepter le règlement ci-joint.

Lu et approuvé le ..... à .....

Signature :

**Le règlement complété et signé doit parvenir au Parc naturel régional de l'Avesnois avec les photos (au plus tard le 12 juillet 2019). Sans ce règlement complété et signé, l'inscription au concours ne sera pas prise en compte.**